

TWENTY ONE

POUDRE INSECTICIDE POUR LA LUTTE
CONTRE LES MOUCHES
EN BÂTIMENTS L'ÉLEVAGE

Composition

Substance active : azamethiphos (N°CAS 35575-96-3)

Concentration : 10% m/m

Apparence : poudre

Usages

N°AMM : BTR0082

Nom homologué : Twenty 1 WP

Utilisateurs : professionnels

Détenteur de l'AMM : BELGAGRI

Distributeur : LODI GROUP

Usages : Insecticide contre les mouches dans les logements d'animaux domestiques, désinsectisation : salles de traite, bergeries, chèvreries, porcheries, nurseries, étables, poulaillers, écuries. Applicable en présence des animaux dans les zones hors de leur portée et sans traitement direct sur les animaux.

Mode et doses d'emploi

TWENTY ONE est à badigeonner ou à pulvériser de manière épaisse aux endroits où se posent les mouches et hors de portée des animaux.

Les mouches préfèrent consommer un aliment semi-liquide, la préparation devra être ainsi être ni trop liquide, ni trop sèche.

Placer au moins 120 spots de 30x30cm aux endroits où se concentrent les mouches : les cadres de fenêtres, le pourtour des portes, les piliers, les poutres, les plafonds et les lanterneaux aux endroits où les animaux n'ont pas accès.

En badigeonnage : mélanger 250g de **TWENTY ONE** à 250mL d'eau tiède. Bien mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte suffisamment fluide pour être appliquée. Appliquer la préparation aux endroits où les mouches se posent.

En pulvérisation épaisse : mélanger 250g dans 2 L d'eau tiède et pulvériser aux endroits où les mouches se posent.

1kg de TWENTY ONE permet de traiter jusqu'à 400m² de surface au sol.

Conversion en nombre d'animaux dans les bâtiments d'élevage :

Poulaillers de 3600 poules pondeuses : 9 poules/m²

Élevage de canards de 4000 femelles : 10 femelles /m²

Étables de 50 vaches laitières : 1 vache/ 8 m²

Bergeries de 300 à 400 brebis : 2 brebis laitières /m²

Porcheries +/- 330 porcs à l'engraissement : 1 porc/1,2m²

Maternités de 80 truies : 1 truie/5m²

Persistance d'action 6 à 8 semaines.



Références et conditionnements

Réf. I7084 : 4 sachets de 250g - Seau de 1kg - Carton de 8 seaux

Réf. I7087 : Boîte de 500g - Carton de 12 boîtes

Précautions d'emploi

Produit strictement réservé aux professionnels.

TP18. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Ne pas appliquer le produit sur les murs blanchis à la chaux ni sur les surfaces trop poreuses ou récemment désinfectées. Ne pas traiter les abreuvoirs, les mangeoires ou autre endroits destinés à recevoir les aliments ou susceptibles d'être léchés par les animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé.

Consulter la fiche de données de sécurité disponible gratuitement et sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr. Pour les instructions de premier secours, contacter le centre antipoison le plus proche.